

Tarification du Service d'entretien des dispositifs d'Assainissement Non Collectif : année 2022

Le SPANC assure depuis sa création en 2007 la réalisation de différentes prestations pour le compte des abonnés.

L'entretien des installations est une compétence facultative assurée par la Communauté d'Agglomération et donne lieu à redevance pour une prestation de vidange des installations d'assainissement. L'entretien et la vidange des installations d'assainissement non collectif est assurée par un prestataire.

Les tarifs n'ont pas été réévalués depuis le 1^{er} janvier 2020. Aussi, afin de couvrir en partie les frais engendrés par le traitement des demandes des particuliers et la facturation correspondante, il est proposé de procéder à une augmentation de 5 euros par prestation pour l'année 2022.

Prestations 2022			
Ces prix comprennent la prise de rendez-vous, le déplacement jusqu'à l'installation concernée par l'entretien, le traitement transport jusqu'au site de traitement et l'élimination des matières vidangées.			
Opérations d'entretien	Unité	Prix Unitaire TARIF 2021	Prix unitaire TARIF 2022
1 - Vidange fosse septique jusqu' à 2 500 l Ce prix rémunère la vidange d'une fosse septique d'une capacité inférieure ou égale à 2 500 l, située à moins de 50 m du lieu de stationnement de l'hydrocureur, le nettoyage du préfiltre intégré à la fosse lorsqu'il existe	Forfait	215.00 €	220.00 €
2 - Vidange fosse toutes eaux 3 000 l Ce prix rémunère la vidange d'une fosse septique toutes eaux d'une capacité de 3 000 l, située à moins de 50 m du lieu de stationnement de l'hydrocureur, le nettoyage du préfiltre intégré à la fosse lorsqu'il existe.	Forfait	245.00 €	250.00 €
3 - Vidange bac à graisse V< 500 l Ce prix rémunère la vidange du bac à graisse jusqu'à un volume d'ouvrage inférieur ou égal à 500 l, situé à moins de 50 m du lieu de stationnement de l'hydrocureur.	Forfait	95.00 €	100.00 €
4 - Entretien micro station Ce prix rémunère l'identification du type de microstation et son entretien conformément aux prescriptions du fabricant.	Forfait	276.00 €	281.00 €
5 - Nettoyage du décolloïdeur Ce prix rémunère l'entretien du filtre décolloïdeur indépendant de celui de la fosse, conformément aux prescriptions du fabricant.	Forfait	95.00 €	100.00 €
6 - Poste de relevage Ce prix rémunère l'identification du type de relevage et son entretien conformément aux prescriptions du fabricant.	Forfait	100.00 €	105.00 €
7 - Entretien des canalisations de transit Ce prix rémunère le débouchage de canalisations de transit, situées avant ou après la fosse et en aval de l'habitation	Forfait	120.00 €	125.00 €
8 - Entretien du dispositif de traitement et/ou d'évacuation Ce prix rémunère le curage et/ou le nettoyage des canalisations du système de traitement (drains d'épandage, dans la limite de 100 m de drains, du dispositif d'évacuation, du regard de répartition).	Forfait	120.00 €	125.00 €
9 - Dégagement des regards inaccessibles Ce prix rémunère le dégagement des regards inaccessible en raison de la présence de matériaux meubles (terre, herbe, sable...) sur une hauteur maximum de 50 cm.	Le ¼ d'heure	22.00 €	27.00 €

10 - Remplacement de la pouzzolane Ce prix rémunère l'évacuation de la pouzzolane usagée et le remplissage du décolloïdeur avec de la pouzzolane neuve.	Forfait	100.00 €	105.00 €
11 - Vidange fosse V > 3 000 l Ce prix rémunère la majoration à appliquer sur le prix P2, pour la vidange d'une fosse toutes eaux d'une capacité supérieure à 3 m3 située à moins de 50 m du lieu de stationnement de l'hydrocureur.	Le forfait /m ³ Supplémentaire	35.00 €	40.00 €
12 - Installation de tuyaux supplémentaires au-delà de 50 mètres Ce prix rémunère l'installation de tuyaux supplémentaires au-delà de 50 m séparant l'ouvrage du lieu de stationnement de l'hydrocureur.	Le forfait / tranche de 5 ml	24.00 €	29.00 €
13 - Frais de déplacement en cas d'absence Ce prix rémunère l'entreprise si l'utilisateur est absent à son rendez-vous.	Forfait	60.00 €	65.00 €
14 - Intervention d'urgence à j +1 Ce pourcentage rémunère l'intervention d'urgence dans les 24h après contact avec l'entreprise	%	0 €	0 €
15 - Intervention d'urgence à j +2 Ce pourcentage rémunère l'intervention d'urgence dans les 48h après contact avec l'entreprise	%	0 €	0 €

Il vous est proposé de vous prononcer sur les tarifs 2022

Avis favorable de la commission transition écologique réunie le 29 novembre 2021